

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
E-mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : EAU/AUT/23/0864)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, N° : EAU/AUT/23/0864 du 25 juin 2024, l'Administration des ponts et chaussées, Division de la voirie de Luxembourg, est autorisée pour le compte de l'Administration Communale de Betzdorf à procéder au réaménagement du CR134 (lot1) en zone inondable du cours d'eau « Syre » à Mensdorf.

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 9 juillet 2024.

Le bourgmestre,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le secrétaire communal ff,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.